

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS PRÈS DE CHEZ VOUS

Plus de **570 délégués** du Défenseur des droits sont présents partout en France.

Ils vous accueillent, vous écoutent et vous orientent gratuitement dans vos démarches.

Pour vous faire aider, rendez-vous dans l'un des **870 points de rencontre** : maisons de la justice et du droit (MJD), points d'accès au droit, préfectures, mairies...

→ **Retrouvez la liste des lieux de rencontre :**
defenseurdesdroits.fr

Contact délégué :

.....
.....
.....

Contact association :

.....
.....
.....

CONTACTEZ-NOUS GRATUITEMENT

• RENCONTRER UN DÉLÉGUÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Retrouvez la liste des délégués et lieux de rencontre sur defenseurdesdroits.fr

• 39 28

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 19h00.
Coût d'un appel local.

• FORMULAIRE EN LIGNE

Sur defenseurdesdroits.fr

• COURRIER GRATUIT

Sans affranchissement.

Défenseur des droits - Libre réponse - 71120 -
75342 Paris Cedex 07.



**Retrouvez plus d'exemples
et d'informations :**

[defenseurdesdroits.fr/gens-du-
voyage](https://defenseurdesdroits.fr/gens-du-voyage)

→ **Pour faciliter l'intervention du
Défenseur des droits, rassemblez le
plus de documents possible :** copies
de documents administratifs, courriers,
courriels, témoignages...



**GENS DU VOYAGE :
VOUS AIDER
À FAIRE RESPECTER
VOS DROITS**



Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS GRATUITEMENT

Vous pensez que vos droits ne sont pas respectés ?

Faites appel au Défenseur des droits gratuitement. Il étudiera votre situation et vous proposera une réponse adaptée.

En tant que voyageur, le droit vous protège dans un certain nombre de situations.

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante chargée de défendre les droits et libertés. Il agit notamment **contre les discriminations** et **pour l'égalité**.

NOUS POUVONS :



Informez



Enquêter



Proposer une médiation



Faire des recommandations



Présenter des observations devant les juges



Demander des sanctions disciplinaires

DANS QUELLES SITUATIONS NOUS CONTACTER ?

Vous rencontrez une situation dans laquelle vos droits ne sont pas respectés ?

Le Défenseur des droits peut intervenir auprès des personnes responsables (mairie, entreprise, établissement public...) pour vous aider à **trouver une solution**.

On refuse d'inscrire mes enfants à l'école.

L'aire d'accueil que j'occupais est fermée pour travaux et aucune place ne m'a été proposée ailleurs.

La mairie a affiché une interdiction de stationnement pour les *Gens du voyage* dans toute la ville.

Les forces de l'ordre ont refusé de prendre ma plainte.

L'employeur a arrêté l'entretien de recrutement quand je lui ai dit que j'étais un voyageur.

Le maire de la commune refuse ma demande de domiciliation, alors que mes enfants sont inscrits à l'école.

Propriétaire d'un terrain privé, on me refuse un raccordement provisoire au réseau électrique/réseau d'eau potable.

Un médecin qui effectue des visites à domicile ne veut pas se déplacer sur l'aire d'accueil où j'habite.

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

defenseurdesdroits.fr/gens-du-voyage